

Study Protect

Aperçu de vos prestations :

Selon vos besoins et votre budget,
choisissez l'option qui vous correspond le plus :



OPTION 1

StudentCover Swiss zone



SUISSE

- ✓ Prestations couvertes selon la LAMal



RESTE DU MONDE

- ✓ Couvert 30 Jours/ an
- ✓ Limité aux hôpitaux publics en cas de maladies imprévues et accident.



USA ET CANADA

- ✗ Non-couvert



OPTION 2

StudentCover Worldwide



SUISSE

- ✓ Prestations couvertes selon la LAMal



RESTE DU MONDE

- ✓ Couvert 365 Jours/ an
- ✓ Accès aux hôpitaux en cas de maladies imprévues et accident.



USA ET CANADA

- ✓ Couvert 30 jours
- ✓ Couverture limitée maladies imprévues, accidents et aux hôpitaux publics.





OPTION 1 StudentCover Swiss zone

OPTION 2 StudentCover Worldwide



EN SUISSE

Les prestations listées
et détaillées ci-après sont
équivalentes/ couvertes
selon la LAMal

ET



DANS LE MONDE ENTIER

Les prestations listées
et détaillées ci-après sont
couvertes uniquement
dans les hôpitaux,
en cas de maladies
imprévues et accident



DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

- Couverture immédiate, pour les étudiants jusqu'à l'âge de 41 ans
- Un plafond de couverture de CHF 1 000 000.-
- Franchise annuelle
- Pas de franchise en cas d'accident

PRESTATION D'ASSURANCE



Prestations soins hospitaliers

- Chambre et repas en hôpital public
- Soins et traitements en hôpital public
- Soins et traitements en salle d'urgence
- Laboratoire, radiologie et moyens de diagnostic
- Frais ambulance CHF 5 000.- /an en Suisse avec co-assurance de 50%



Prestations en cas de maternité soumis à co-assurance de 20%

- Soins de maternité : consultations, traitements médicaux, examens médicaux liés à la grossesse et effectués avant, pendant et après l'accouchement
- Accouchement normal et césarienne
- Soins pré- et post-natals
- Services d'assistance en cas d'urgence médicale



Prestations soins externes

- Consultation de médecins généralistes et spécialistes
- Médicaments sur ordonnance
- Laboratoire, radiologie et moyens de diagnostic
- Soins dentaires suite à un accident

PRESTATIONS ET SERVICES D'ASSISTANCE



Prestations d'assistance en cas d'urgence médicale

- Organisation et règlement d'un billet retour d'un parent ou d'un ami proche pour une durée minimale de 7 jours
- Livraison d'urgence de médicaments indispensables sur ordonnance qui ne sont pas disponibles sur le lieu de l'urgence médicale
- Recherche et sauvetage d'urgence en montagne, couvert et limité à CHF 25 000.- par période d'assurance (uniquement pour l'option 2)



Prestations rapatriement

- Transport, rapatriement, évacuation sanitaire et soins de première urgence
- Rapatriement du corps en cas de décès